

Attentes / exigences envers nos délégué-es du Congrès



1. Participation à tous les Congrès du PS Suisse :

Nous attendons que les délégué-es du PS Migrant-es Suisse participent effectivement à tous les Congrès du PS Suisse. Celui ou celle qui est exceptionnellement empêché-e de participer est tenu-e d'organiser lui-même/elle-même ou avec l'aide du secrétariat un/e délégué-e de remplacement dans les délais.

2. Participation aux activités du PS Migrant-es Suisse :

Nos délégué-es sont informé-es sur les activités en cours dans le PS Migrant-es Suisse et sont bien en contact avec leur section cantonale du PS Migrant-es et diasporas. Ce n'est qu'ainsi qu'ils peuvent nous représenter efficacement.

3. Coordination avec les autres délégué-es du PS Migrant-es Suisse :

En cas de sujets particulièrement importants ou controverses, une réunion préparatoire a lieu avant le Congrès du PS Suisse. Les délégué-es y discutent le positionnement du PS Migrant-es Suisse et la procédure stratégique (propositions, votes, lobbying, etc.) est convenue. On attend des délégué-es qu'ils / qu'elles prennent l'initiative d'organiser de telles rencontres de mise en réseau et qu'ils / qu'elles y participent activement.